

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2021

169x21

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES

L'État a ouvert la possibilité pour les collectivités, de bénéficier d'un soutien dans le cadre de la Dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques au titre des coûts liés à l'extension des horaires d'ouverture de leurs établissements de lecture publique.

Il apparaît que la médiathèque novatrice dont l'ouverture est prévue sur janvier 2022, l'Idéethèque, va élargir ses horaires aux publics.
Le coût prévisionnel en personnel de cette extension d'horaires est de 1 313 292€ sur 5 ans.

Afin de pourvoir au besoin en personnel, il est proposé de solliciter une subvention, sur 5 ans, de 1 050 633 €, soit 80 % des dépenses totales liées à l'extension des horaires, conformément au plan de financement quinquennal ci-dessous.

La 1ère tranche de demande de subvention est d'un montant de 201 888€

Personnel filière culturelle

	N	N+1	N+2	N+3	N+4	TOTAL sur 5 ans
Nbre d'heures d'ouverture au public supplémentaires par semaine	33	33	33	33	33	
Nbre d'heures d'ouverture au public supplémentaires sur l'année	1469	1469	1469	1469	1469	
Total du nombre d'heures-agents par an	9306	9306	9306	9306	9306	
Coût total agents	245 580,00€	250 491,60€	255 501,43€	260 611,46€	265 823,69€	1 278 008,18 €
Autofinancement commune	49 116,00€	50 098,32€	51 100,28€	52 122,29€	53 164,74€	255 601,63€
Aide annuelle de l'Etat années 1 à 5 80 % cout total	196 464,00€	200 393,28€	204 401,15€	208 489,17€	212 658,95€	1 022 406,55 €

Personnel filière technique (entretien)

Avant extension <i>Nb heures d'entretien</i>	6
<i>Coût horaire de l'entretien</i>	20€
<i>Nb heures ouverture / semaine</i>	26
<i>Lissage du coût horaire d'entretien</i>	4,62€
<i>Extension horaire / semaine</i>	29
<i>Coût extension horaire / semaine</i>	133,85€
<i>Nb de semaine d'ouverture</i>	49
<i>Coût entretien d'ouverture semaine</i>	6 558,46 €
<i>Nb d'heure d'ouverture dominicale</i>	4
<i>Nb de semaine d'ouverture dominicale</i>	12
<i>Coût d'entretien dominical</i>	221,54 €
COÛT TOTAL D'ENTRETIEN RELATIF À L'EXTENSION HORAIRE	6 780,00 €

	N	N+1	N+2	N+3	N+4	TOTAL sur 5 ans
Coût total d'entretien relatif à l'extension horaire	6 780,00 €	6 915,60 €	7 053,91 €	7 194,99 €	7 338,89 €	35 283,39 €
Autofinancement commune	1 356,00 €	1 383,12 €	1 410,78 €	1 439,00 €	1 467,78 €	7 056,68 €
Aide annuelle de l'Etat années 1 à 5 80 % cout total	5 424,00 €	5 532,48 €	5 643,13 €	5 755,99 €	5 871,11 €	28 226,71 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Administration de la Cité

- APPROUVE la demande de subvention auprès de la DRAC

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1er Juillet 2021

LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI